

PRODUITS DE
MA
FERME

Adhérent à la
“Charte des Producteurs Locaux”
je garantis qu’au minimum
70% des produits sont de ma ferme



Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE





Producteur adhérent à la “Charte des Producteurs Locaux” de la ville de Strasbourg

La Charte des Producteurs Locaux permet d'améliorer la visibilité des producteurs et des produits fermiers sur les 29 marchés alimentaires de Strasbourg.

Près d'une centaine de producteurs y vendent chaque semaine les produits de leurs fermes et permettent ainsi aux habitants de **manger des produits locaux** et de saison.

Les producteurs adhérant à la « Charte des Producteurs Locaux » de la ville de Strasbourg, s'engagent à :

- › vendre des produits dont 70 % au minimum sont issus de leur ferme,
- › limiter la part d'achat revente à 30% maximum et privilégier l'achat-revente de produits régionaux dont l'origine est spécifiée,
- › mettre en avant les signes officiels de qualité (Agriculture Biologique, Indication Géographique Protégée, Label Rouge...) et les démarches qualité (Bienvenue à la Ferme, Fruits et Légumes d'Alsace, Ganzeliesel...),
- › respecter les diverses réglementations en vigueur.

Le producteur affiche de manière lisible sur le stand son adhésion à la charte.

En partenariat avec :

